

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/753

21 février 2007

(07-0706)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, datée du 19 février 2007, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS. C'est pourquoi l'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

2. Conjointement avec le Département de l'agriculture des États-Unis et six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis et Mexique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative en matière de mesures SPS pour les pays des Amériques (l'Initiative).

3. L'Initiative, mise en œuvre depuis octobre 2002, a contribué à 14 réunions consécutives du Comité SPS de l'OMC, au sein duquel elle soutient la participation active des pays des Amériques et le renforcement de leurs capacités. Pour la quatorzième réunion, l'Initiative a permis la participation de 28 experts d'administrations centrales venant de 28 pays des Amériques (25 d'entre eux ayant effectivement assisté à la réunion). Avec la dernière réunion du Comité, l'Initiative a bénéficié en tout à 209 experts des administrations centrales, dont 63 pour cent provenant des ministères de l'agriculture, 31 pour cent des ministères du commerce et 6 pour cent des ministères de la santé.

4. Parmi les 28 pays bénéficiaires de l'Initiative pour les Amériques, 100 pour cent indiquent disposer d'un mécanisme institutionnel pour débattre des sujets liés aux programmes d'activités des organisations internationales ou les analyser. Cela constitue sans aucun doute l'un des résultats les plus importants obtenus par l'Initiative et les pays eux-mêmes. L'IICA et les pays des Amériques doivent poursuivre le renforcement de ces mécanismes de coordination, car ce sont ces mécanismes qui peuvent assurer la pérennité de la participation des pays concernés dans les enceintes internationales.

5. Parmi les 28 pays, 61 pour cent comptent au moins un fonctionnaire dont la responsabilité première est d'assurer le suivi de l'Accord SPS de l'OMC. L'IICA et les pays membres doivent donc s'attacher en priorité à renforcer de façon permanente les capacités des fonctionnaires chargés des

questions internationales liées aux mesures SPS et à faire valoir les avantages et l'intérêt qu'il y a à investir dans cette ressource aux pays qui ne l'ont pas fait.

6. Quinze pays (54 pour cent) signalent que d'autres activités se disputent les ressources disponibles, et que les ressources affectées au suivi des activités du Comité SPS sont limitées, y compris lorsqu'il s'agit de s'occuper des mesures liées à la transparence. Aucun pays n'a indiqué disposer des ressources nécessaires pour participer de façon continue et 32 pour cent (neuf pays) ont indiqué avoir les ressources pour les activités de transparence, mais ne pouvoir assurer qu'un suivi partiel des travaux du Comité SPS.

7. Trente-six pour cent des pays ont établi un programme portant sur des questions importantes relevant du Comité SPS et en assurent le suivi dans une certaine mesure. Vingt-neuf pour cent ont défini des questions prioritaires en fonction des intérêts du pays et ont mené une analyse plus ou moins approfondie de ces questions.

8. L'Initiative touchant à sa fin, les pays vont devoir s'attacher à préserver l'acquis des quatre dernières années, sans être tributaires de ressources financières extérieures.

9. Pour tous renseignements concernant l'Initiative, prière de prendre contact avec: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños), maureen.obando@iica.int (Maureen Obando), henry.schmick@usda.gov (Henry Schmick).

APPUI À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS

10. L'IICA dispose de divers bulletins et systèmes de communication qui favorisent l'échange de renseignements sur les questions SPS et les travaux menés à l'OMC, les organisations internationales de référence et les organisations régionales.

11. Le **Bulletin électronique CODEX-MSF *Foro de Opinión*** est consacré tout spécialement aux événements qui surviennent dans le cadre du Codex Alimentarius et du Comité SPS de l'OMC. Il diffuse et analyse les normes et les faits survenus et vise à développer la communication sur ces questions et leur étude. Il est distribué principalement aux pays d'Amérique du Sud mais tous les Membres peuvent le consulter sur le site www.iica.org.ar. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

12. Le système d'information **AGROSALUD** vise à diffuser des renseignements sur la protection zoonitaire et phytosanitaire et l'innocuité des produits alimentaires. Son champ d'activité englobe les normes et les actions menées à bien à l'OMC et dans les organisations internationales de référence. Les versions espagnole et anglaise de son site peuvent être consultées respectivement aux adresses suivantes: www.infoagro.net/salud et www.agrihealth.ws. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: ericka.calderon@iica.int (Ericka Calderón).

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

13. En Argentine, l'IICA continue d'apporter un soutien technique au Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA), en particulier à l'intention de la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et des Caraïbes (CCLAC), et en collaboration avec le point d'information SPS en Argentine. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

14. Du 30 octobre au 2 novembre, l'IICA a appuyé, conjointement avec l'OIE, la CIPV et la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius, un atelier régional organisé par l'OMC en Colombie, auquel ont participé dix pays d'Amérique du Sud. Cette manifestation a bénéficié de la collaboration

de l'Union européenne. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

15. En décembre 2006, l'IICA a prêté son concours au Service de l'agriculture et de l'élevage du Chili à l'occasion d'une journée de formation destinée aux techniciens et décideurs liés au Comité du Codex à l'échelon national. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños) et mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

16. Du 20 au 23 novembre, l'IICA a prêté son concours à un atelier international tenu en Colombie qui était destiné à échanger des données sur des expériences couronnées de succès dans le domaine SPS, et qui visait à mettre en place des politiques de modernisation dans les différentes institutions s'occupant de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et de l'innocuité des produits alimentaires. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: jaime.flores@iica.int.ve (Jaime Flores).

17. Au Paraguay, l'IICA a appuyé le renforcement institutionnel des services officiels dans divers domaines comme la nouvelle structure organisationnelle, le programme de formation et les relations internationales. Les propositions d'aide ont notamment été élaborées sur la base des résultats obtenus par suite de l'application de l'instrument "Performance, Vision et Stratégie" destiné aux organisations de protection phytosanitaire.

18. Par ailleurs, l'IICA soutient actuellement la mise en place d'un système de traçabilité, l'amélioration des laboratoires et le développement de l'agriculture biologique. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: carlos.franco@iica.int (Carlos Franco).

19. En Jamaïque, l'IICA a prêté son concours à un exercice de simulation sur l'entrée dans le pays de la grippe aviaire, de concert avec la FAO, le Département de l'agriculture des États-Unis et le Ministère jamaïcain de l'agriculture. Une évaluation des services vétérinaires a également été menée à bien en collaboration avec l'OIE au moyen de l'instrument "Performance, Vision et Stratégie", mis au point conjointement avec cette dernière. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: carol.thomas@iica.int.

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
<http://www.infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
